



## **Droits de l'homme au Congo : Deux ateliers nationaux de renforcement des capacités des parties prenantes**

**Du 9 au 12 juin 2014 au Brazzaville.**

**YAOUNDE/ BRAZZAVILLE (6 juin 2014)** – Le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) organise en partenariat avec le Gouvernement congolais à Brazzaville du 9 au 12 juin 2014, deux ateliers nationaux portant respectivement sur la collaboration entre les différents acteurs dans la promotion et la protection des droits de l'homme (9-10 juin 2014) et sur le renforcement des capacités sur la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) (11-12 juin 2014).

Le premier atelier a pour objectif de favoriser une coopération institutionnelle entre la CNDH, les OSC, les médias et les agents chargés de l'application des lois, en vue d'harmoniser leurs différentes interventions en matière de promotion et de protection des droits de l'homme.

Le deuxième vise à renforcer les capacités des staffs et membres de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), les OSC et de fonctionnaires des Ministère de la Justice et des droits humains, Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement et *Ministère des affaires sociales de la solidarité, de l'action humanitaire et de la famille* du Congo sur la connaissance des dispositions de la CEDEF et de la CDPH. Il sera question d'édifier les bénéficiaires sur le contenu de la CEDEF et de la CDPH ; les obligations des Etats en lien avec les droits des femmes et des personnes vivant avec un handicap ; les rôles des différents acteurs dans la promotion et la protection des droits des femmes et des personnes vivant avec un handicap; les conditions de mise en œuvre efficace d'un mandat relatif aux droits des femmes et des personnes vivant avec un handicap, et les problèmes que peut rencontrer la CNDHL.

Il est important de souligner qu'à travers ces ateliers et eu égard à son mandat de renforcement des capacités des acteurs étatiques et non étatiques dans le domaine des droits de l'homme, le CNUDHD-AC entend influencer positivement sur la situation des droits de l'homme au Congo.

**FIN**

*Pour plus d'informations, prière de contacter:*

**Fajong Joseph Lereh**, Assistant à la communication et au plaidoyer (+237 75 64 58 54 / +237 79 71 0393 / +237 22 50 58 16, email: [caro\\_temp@ohchr.org](mailto:caro_temp@ohchr.org))

*Pour en savoir plus sur le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale: <http://www.cnudhd.org/>*